

L'activité du Saint-Esprit dans l'âme chrétienne

par saint Thomas d'Aquin

Nous reproduisons ici un extrait du livre quatrième de la *Somme contre les Gentils*.

La *Somme contre les Gentils* n'a pas été enseignée dans des cours donnés aux étudiants. Selon la tradition reçue, c'est un écrit que saint Raymond de Peñafort aurait demandé à saint Thomas pour réfuter les erreurs des infidèles. Thomas l'a commencé la troisième année de sa maîtrise à Paris, en 1259. Il l'a continué en Italie, à partir de 1260 et jusqu'en 1264-1265¹.

On pense que l'ouvrage était destiné aux étudiants du *studium arabicum* de Barcelone, établi pour la formation des missionnaires dominicains envoyés parmi les musulmans et les juifs. Le but du livre explique son contenu, encore que les questions traitées débordent largement une intention strictement missionnaire ou apologétique, et montrent qu'il s'agit d'un essai de profonde réflexion personnelle plutôt que d'un ouvrage didactique². Trois livres (livres I-III) sont consacrés à exposer les vérités sur Dieu qui peuvent être connues par la raison humaine et à réfuter les erreurs contraires ; un livre (livre IV) concerne Dieu et les réalités divines connues par la seule Révélation.

Dans ce livre quatrième, saint Thomas commence par traiter de la Sainte Trinité, puis du Saint-Esprit et enfin de l'œuvre du salut (Incarnation ; sacrements ; fin dernière de l'homme). Au sujet du Saint-Esprit, l'Aquinat

¹ — On possède l'autographe de saint Thomas jusqu'au livre III, chapitre 120. Or, le début du *Contra Gentiles* est écrit sur le même parchemin et avec la même encre « parisienne » que le *Super Boetium*. À partir du folio 15 (livre I, chap. 54), on constate un brusque changement de parchemin et d'encre, correspondant au départ de Thomas pour l'Italie (automne 1259 ; peut-être pour Naples puis pour Orvieto. Les chercheurs considèrent actuellement que le livre IV a été achevé en 1264-1265, peu de temps avant le départ de saint Thomas pour Rome. Voir TORRELL Jean-Pierre O.P., *Initiation à saint Thomas, sa personne et son œuvre* (Fribourg, Éd. universitaires, Paris, Cerf, 1993), p. 148-153.

² — Les spécialistes discutent le propos de la *Somme contre les Gentils* : S'agit-il d'un écrit destiné à la formation d'une élite missionnaire en vue de la controverse avec les musulmans et les juifs ? Est-ce une œuvre philosophique – ou théologique – de présentation de la foi chrétienne aux infidèles ? Saint Thomas s'est contenté de cette petite confidence très synthétique : « Puisant dans la miséricorde de Dieu la hardiesse d'assumer l'*office du sage* – qui excède pourtant nos forces –, nous nous sommes proposé comme but d'*exposer selon notre mesure la vérité que professe la foi catholique et de rejeter les erreurs contraires*. Pour reprendre les paroles de saint Hilaire, l'*office principal de ma vie auquel je me sens en conscience obligé devant Dieu, c'est que toutes mes paroles et tous mes sentiments parlent de lui* » (CG I, 2). Magnifique formule qui résume parfaitement la vie du saint docteur.

montre qu'il est Dieu, qu'il est une personne subsistante, et il explique les effets que l'Écriture attribue au Saint-Esprit, relativement aux créatures en général et à l'homme en particulier. C'est ce dernier passage que nous avons choisi de présenter ici (chapitres 21 et 22).

La traduction, les titres et les notes que nous donnons s'inspirent de l'opuscule intitulé *L'Activité du Saint-Esprit dans l'âme chrétienne* (Paris, la Librairie de l'Arc), que le père Roguet ¹ a publié en 1938. Par fidélité au texte latin de saint Thomas, nous avons corrigé de nombreux passages en nous aidant de la traduction française en quatre volumes des éditions Lethielleux (Paris, 1951-1961) qui est devenue un classique et a été dernièrement reprise par les éditions du Cerf (*Somme contre les Gentils*, Paris, Cerf, 1993).

Le Sel de la terre.

*
* *

Chapitre XXI

Les effets que l'Écriture attribue à l'Esprit-Saint.
Les dons que Dieu nous accorde par l'Esprit-Saint

— *En quel sens peut-on dire que le Saint-Esprit nous a été donné ?*

DE QUELQUE manière que nous soyons assimilés à une perfection divine, nous disons que cette perfection nous est donnée par Dieu. C'est ainsi que la sagesse nous est donnée par Dieu en ce sens que nous devenons semblables, d'une certaine façon, à la sagesse divine. Le Saint-Esprit, lui, procède par mode d'amour ² : il est l'amour dont Dieu s'aime lui-même. Aussi, du fait qu'en aimant Dieu, nous acquérons une certaine ressemblance avec cet amour, nous disons que le Saint-Esprit nous est donné. C'est pourquoi, saint Paul déclare : « La charité de Dieu a été répandue dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné » (Rm 5, 5).

— *C'est le Saint-Esprit qui produit en nous la charité*

Mais les œuvres produites en nous par Dieu sont rapportées à Dieu ou bien comme à leur cause productrice ou bien comme à leur cause exemplaire :

¹ — Nous signalons que le père Roguet n'est pas d'une orthodoxie recommandable en tout point. Par exemple, ses notes du traité *De Eucharistia* de la Somme théologique (III, q. 73–83), réédité par la Revue des jeunes, tentent de couvrir la concélébration conciliaire de l'autorité de saint Thomas.

² — Les théologiens appellent « procession » l'acte par lequel une personne de la Trinité dérive, en quelque sorte, d'une autre (sans lui être, cependant, postérieure ou inférieure). Le Père ne *procède* pas ; le Fils *procède* du Père par mode d'image, ou de parole (Verbe) exprimant le Père ; le Saint-Esprit *procède* du Père et du Fils par mode d'amour, c'est-à-dire qu'il n'est pas autre chose que l'amour réciproque du Père et du Fils, un amour si parfait et si substantiel qu'il est une personne.

— comme à leur cause productrice, en tant que c'est par la puissance active de Dieu que quelque chose s'accomplit en nous ;

— comme à leur cause exemplaire, en tant que l'œuvre de Dieu en nous imite Dieu d'une certaine manière.

Comme la puissance divine, aussi bien que son essence, est commune au Père, au Fils et à l'Esprit-Saint, il faut que tout ce que Dieu produit en nous comme cause productrice, ait pour cause efficiente à la fois le Père, le Fils et l'Esprit-Saint ¹.

En revanche, la parole de sagesse ² par laquelle nous connaissons Dieu, et qui est infusée en nous par Dieu, est proprement représentative du Fils. De même l'amour dont nous aimons Dieu est l'empreinte propre du Saint-Esprit. C'est pourquoi nous disons que la charité qui est en nous, bien qu'elle soit produite à la fois par le Père, le Fils et le Saint-Esprit, est, à un titre spécial, l'œuvre en nous du Saint-Esprit.

— *Par le Saint-Esprit, Dieu habite en nous*

Comme les œuvres divines ne reçoivent pas seulement de l'opération divine le commencement de leur être, mais aussi leur maintien dans l'être, et comme aucun agent ne peut produire un effet là où il n'est pas ³, il faut donc que l'agent et l'œuvre soient ensemble en acte, à l'exemple du moteur et de l'objet mis en mouvement. Il s'ensuit que partout où se trouve un effet produit par Dieu, là aussi se trouve Dieu lui-même qui produit cet effet. Par suite, comme la charité dont nous aimons Dieu est, en nous, l'effet du Saint-Esprit, il s'ensuit que le Saint-Esprit lui-même est en nous aussi longtemps que la charité demeure en nous. Comme le dit saint Paul : « Ignorez-vous que vous êtes le temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? » (1 Co 3, 16.)

Comme, d'autre part, le Saint-Esprit nous fait aimer Dieu, et comme tout être aimé habite en celui qui l'aime, il s'ensuit nécessairement que, par le Saint-Esprit, le Père lui aussi et le Fils habitent en nous. D'où la parole de Notre-Seigneur : « Nous viendrons à lui –

¹ — Les trois personnes de la Sainte Trinité n'ont qu'une nature ou essence qui leur est commune à toutes trois, elles sont Dieu également toutes les trois. Ce qui les distingue en trois personnes, ce sont leurs relations mutuelles. Ces relations sont tout intimes à la Trinité (*ad intra*), nous ne les connaissons que par la Révélation que le Verbe incarné est venu nous en apporter. Quand la Trinité agit à l'extérieur d'elle-même (*ad extra*), les personnes ne se distinguent plus : c'est la Trinité tout entière, Dieu sans distinction, qui agit. D'autant plus que l'essence des trois personnes, c'est Dieu, et que l'activité dérive toujours de l'essence (« *agere sequitur esse* »).

On peut cependant attribuer une action spéciale, à l'extérieur de la Trinité, à une personne particulière. Il s'agit d'actions non par mode de cause productrice ou efficiente (exemple : le peintre est cause efficiente du tableau, il le produit), mais par mode de cause exemplaire (le modèle est cause du tableau, détermine le tableau à être tel ou tel). Du côté de la cause exemplaire, on attribue des actions particulières à chaque personne de la Trinité par *appropriation*, comme on dit : c'est-à-dire qu'on *approprie* à telle personne de la Trinité des œuvres *extérieures* analogues à l'œuvre qui est son opération *propre* à l'intérieur de la Trinité. Le propre du Saint-Esprit étant d'être l'amour du Père et du Fils *dans* la Trinité, on lui *approprie* donc toutes les œuvres divines *extérieures* qui se rapportent à l'amour.

² — Cette « parole de sagesse », c'est la connaissance intérieure, sans voix, toute de lumière, que nous avons de Dieu, et qu'on attribue au Verbe, deuxième personne de la Trinité.

³ — Saint Thomas d'Aquin fait intervenir ici un principe philosophique général : une action, une opération quelconque, est l'« acte » simultané et commun de la cause et de son effet. Là où est l'effet, au moment où il se produit, là est en même temps la cause (selon une union métaphysique, dans l'être, et non pas forcément dans l'espace). Donc, là où est une opération de Dieu, là où Dieu opère, il est présent.

c'est-à-dire en celui qui aime Dieu – et nous ferons chez lui notre demeure » (Jn 14, 23), et encore : « En cela nous connaissons qu'il demeure en nous, par l'Esprit qu'il nous a donné » (1 Jn 3, 24).

— *Par le Saint-Esprit, Dieu nous aime*

Il est clair que Dieu aime surtout ceux qu'il constitue ses amis (*sui amatores*) par le Saint-Esprit, car il ne leur donnerait pas un pareil bien, s'il ne les aimait pas. C'est le sens de cette parole, prononcée au nom du Seigneur : « J'aime ceux qui m'aiment » (Pr 8, 17). « Ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu d'abord, mais c'est bien lui qui nous a aimés le premier » (1 Jn 4, 16). Or tout être aimé est dans celui qui l'aime. Il est donc nécessaire que par le Saint-Esprit, non seulement Dieu soit en nous, mais que nous aussi nous soyons en Dieu. C'est pourquoi saint Jean dit : « Celui qui demeure dans la charité, demeure en Dieu et Dieu en lui » (1 Jn 4, 16) ; et encore : « Nous savons que nous demeurons en lui et lui en nous, en ce qu'il nous a donné de son Esprit » (1 Jn 4, 13).

— *Le Saint-Esprit nous révèle les secrets de Dieu*

C'est le privilège de l'amitié que de dévoiler ses secrets à son ami : l'amitié unit les sentiments et, de deux cœurs, n'en fait pour ainsi dire qu'un seul, si bien qu'on ne croit pas extraire de son propre cœur ce que l'on révèle à un ami. Le Seigneur a donc pu dire à ses disciples : « Je ne vous appellerai plus désormais mes serviteurs, mais mes amis, parce que tout ce que j'ai appris de mon Père, je vous l'ai fait connaître » (Jn 15, 15).

Puisque le Saint-Esprit nous établit amis de Dieu, on a donc raison de dire que c'est le Saint-Esprit qui révèle aux hommes les mystères divins¹, comme le dit l'Apôtre : « Il est écrit que ce que l'œil n'a pas vu, ce que l'oreille n'a pas entendu, ce que le cœur de l'homme n'a pas reçu – à savoir ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment – à nous, Dieu l'a révélé par son Saint-Esprit » (1 Co 11, 9-10).

Et puisque l'homme ne parle que pour communiquer ce qu'il connaît, on a encore raison d'attribuer au Saint-Esprit les paroles que l'homme prononce au sujet des divins mystères ; ainsi, dans la première aux Corinthiens, il est écrit : « C'est par l'Esprit qu'il dit les mystères » (1 Co 14, 2) ; et encore, dans saint Matthieu : « Ce n'est pas vous qui parlez, mais c'est l'Esprit de votre Père qui parle en vous » (Mt 10, 20). Et saint Pierre déclare, au sujet des prophètes : « C'est sous l'inspiration du Saint-Esprit que les saints hommes de Dieu ont parlé » (2 P 1, 21). Comme, aussi, le symbole de la foi le dit du Saint-Esprit : « Il a parlé par la bouche des prophètes. »

¹ — Le Saint-Esprit « révèle les mystères divins » en ce sens qu'il achève la Révélation apportée par le Fils à la façon d'un maître qui enseigne. Le Saint-Esprit est l'« autre Paraclet », qui continue, après l'Ascension, l'œuvre du Fils en appliquant aux âmes, dans l'Église, la Révélation faite aux apôtres. C'est pourquoi Notre-Seigneur dit à ses disciples, en parlant du Saint-Esprit : « Il vous enseignera toutes choses », c'est-à-dire non pas de nouvelles notions, mais avec une profondeur et une *onction* nouvelles qui leur feront connaître, par communion intime, le sens profond des révélations que Jésus leur a faites. C'est cette connaissance nouvelle, savoureuse, intime, que donne la foi « formée » (couronnée par la charité) et mue par les dons du Saint-Esprit et spécialement le don de sagesse.

— *Le Saint-Esprit nous communique les dons de Dieu*

Non seulement c'est la caractéristique de l'amitié que de dévoiler ses secrets à son ami, à cause de l'unité de sentiments, mais cette unité exige encore que l'on fasse partager à son ami ce que l'on possède. Un ami, en effet, c'est un autre soi-même : il faut donc subvenir à ses besoins comme à soi-même, en lui faisant partager ce que l'on a. Voici donc une définition de l'amitié : *vouloir et faire du bien à l'ami*, conformément à cette parole de saint Jean : « Celui qui, possédant les biens de ce monde, voit son frère dans la nécessité et lui ferme ses entrailles, comment la charité de Dieu demeure-t-elle en lui ? » (1 Jn 3, 17).

C'est en Dieu surtout que cela se réalise, lui dont l'agir répond parfaitement au vouloir. Aussi bien, convient-il de dire que tous les dons de Dieu nous sont communiqués par le Saint-Esprit, selon ce qu'affirme la première aux Corinthiens : « A l'un, par l'Esprit, est donnée une parole de sagesse ; à cet autre, une parole de science, selon le même Esprit... » et, après l'énumération de différents dons, saint Paul conclut : « Tous ces dons divers sont l'œuvre d'un seul et même Esprit qui les distribue à chacun comme il l'entend » (1 Co 12, 8 et 11).

— *Le Saint-Esprit nous procure la béatitude*

Pour qu'un corps puisse se joindre au feu, il lui faut devenir conforme au feu en acquérant cette légèreté qui donne au feu son mouvement propre. De même, pour que l'homme parvienne à la béatitude de la fruition divine qui est propre à Dieu selon sa nature, il faut d'abord qu'il se rende conforme à Dieu par certains perfectionnements spirituels et, ensuite, qu'il agisse selon ces perfections. C'est à cette condition qu'il obtiendra enfin la béatitude divine.

Or, les dons spirituels nous sont donnés par le Saint-Esprit, nous l'avons vu. Aussi, est-ce par le Saint-Esprit que nous sommes configurés à Dieu ; par lui encore que nous sommes rendus capables de bien agir ; par lui enfin que la route vers la béatitude nous est ouverte. Cette triple action du Saint-Esprit est suggérée par saint Paul lorsqu'il nous dit : « Dieu nous a oints (*uncti*), et il nous a marqués de son empreinte (*signavit*), et il a mis le gage (*dedit pignus*) de l'Esprit dans nos cœurs » (2 Co 1, 21-22). Et encore : « Vous avez été marqués du sceau de l'Esprit-Saint de la promesse, qui est le gage de notre héritage » (Ep 1, 13, 14). L'empreinte du sceau (*signatio*) se rapporte, semble-t-il, à la ressemblance par configuration ; l'onction (*unctio*), à l'aptitude de l'homme à l'égard des œuvres de perfection ; et le gage (*pignus*), à l'espérance qui nous oriente vers l'héritage céleste qui est la béatitude parfaite.

— *Le Saint-Esprit fait de nous des enfants de Dieu*

Puisque la bienveillance que l'on porte à quelqu'un pousse parfois à l'adopter comme un fils, de sorte qu'il reçoive l'héritage de celui qui l'adopte, on a raison d'attribuer au Saint-Esprit l'adoption des enfants de Dieu, selon ce que dit l'épître aux Romains : « Vous avez reçu l'esprit d'adoption des enfants, grâce auquel nous nous écrions : *Abba* (Père) » (Rm 8, 15).

— *Le Saint-Esprit obtient la rémission des péchés et purifie l'âme*

Dès lors que l'on est devenu l'ami d'un homme, toute offense est écartée, car l'amitié s'oppose absolument à l'offense : « La charité recouvre toutes les fautes » (Pr 10, 12). Or, puisque c'est le Saint-Esprit qui nous établit amis de Dieu, il s'ensuit que c'est par lui que Dieu nous remet nos péchés. Ainsi le Seigneur dit-il à ses disciples : « Recevez le Saint-Esprit ; ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis » (Jn 20, 22). Et c'est pourquoi la rémission des péchés est refusée à ceux qui blasphèment contre l'Esprit-Saint (Mt 12, 31), car c'est comme s'ils n'avaient plus ce par quoi l'homme peut obtenir la rémission des péchés.

De là vient aussi que nous disons du Saint-Esprit qu'il nous renouvelle et qu'il nous purifie, ou nous lave : « Envoyez votre Esprit et tout sera recréé et vous renouvelerez la face de la terre » dit le psaume (Ps 103, 30) ; et saint Paul : « Soyez renouvelés quant à votre cœur dans l'Esprit » (Ep 4, 23) ; Isaïe enfin : « Quand le Seigneur aura purifié les souillures des filles de Sion et aura lavé Jérusalem du sang qui est au milieu d'elle, dans l'Esprit de jugement et dans l'Esprit de zèle dévorant » (Is 4, 4).

Chapitre XXII

Le rôle que l'Écriture attribue à l'Esprit-Saint dans le retour de la créature vers Dieu

Après avoir considéré, dans les saintes Écritures, ce que Dieu accomplit en nous par le Saint-Esprit, considérons maintenant la façon dont le Saint-Esprit nous meut vers Dieu.

— *Le Saint-Esprit nous fait contempler Dieu*

Le privilège par excellence de l'amitié consiste, à ce qu'il semble, dans le commerce familier (*conversari*) que l'on a avec son ami. Or le commerce (*conversatio*) de l'homme avec Dieu consiste dans la contemplation de Dieu, selon la parole de l'Apôtre : « Notre commerce intime (*nostra conversatio*) est dans les cieux » (Ph 3, 20). Comme c'est le Saint-Esprit qui nous fait aimer Dieu (*amatores Dei facit*), il s'ensuit que c'est également le Saint-Esprit qui nous fait contempler Dieu (*contemplatores Dei*)¹. L'Apôtre l'exprime en ces termes : « Pour nous qui, à visage découvert, réfléchissons comme un miroir la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en la même image, de clarté en clarté, comme par l'Esprit du Seigneur » (2 Co 3, 18).

¹ — « Le Saint-Esprit fait de nous des contemplateurs de Dieu. » Il ne s'agit pas ici, évidemment, de la contemplation « face à face » réservée à la vision bienheureuse, mais de cette contemplation dans la foi, seule possible ici-bas, qui consiste dans un regard habituel et insistant sur les vérités divines et qui constitue l'occupation principale de la vie dite « contemplative ».

— *Le Saint-Esprit, cause de notre joie dans le combat spirituel*

C'est une autre caractéristique de l'amitié que de faire ses délices de la présence de l'ami, de se réjouir de ses paroles et de ses actions et de trouver en lui le réconfort contre toutes les inquiétudes. C'est pourquoi, dans nos tristesses, nous cherchons refuge surtout auprès de nos amis pour être consolés.

Or, le Saint-Esprit nous établit dans l'amitié avec Dieu, le fait habiter en nous et nous en lui. Par conséquent, c'est de l'Esprit-Saint que nous recevons la joie de Dieu et le réconfort contre toutes les oppositions et les attaques du monde. Tel est le sens du psaume : « Rendez-moi la joie de votre salut et fortifiez-moi par un Esprit qui me guide » (Ps 50, 14). De même, l'Épître aux Romains : « Le royaume de Dieu est justice et paix et joie dans l'Esprit-Saint » (Rm 14, 17). Les *Actes des apôtres* disent également : « L'Église avait la paix, elle s'édifiait en marchant dans la crainte du Seigneur, et elle était remplie de la consolation de l'Esprit-Saint » (Ac 9, 31). C'est pourquoi le Seigneur nomme le Saint-Esprit « Paraclet », ce qui veut dire « consolateur¹ » : « Le Consolateur, l'Esprit-Saint... » (Jn 14, 26).

— *Le Saint-Esprit nous pousse à accomplir la volonté de Dieu*

Un autre trait de l'amitié consiste à consentir à ce que veut l'ami. Or la volonté de Dieu nous est manifestée par ses commandements. Il relève donc de l'amour dont nous aimons Dieu que nous accomplissions ses commandements : « Si vous m'aimez, observez mes commandements » (Jn 14, 15).

Étant donné que le Saint-Esprit nous fait aimer Dieu, c'est par lui encore que nous sommes en quelque sorte conduits à accomplir les préceptes de Dieu, comme le dit l'Apôtre : « Ceux qui sont menés par l'Esprit de Dieu, ceux-là sont enfants de Dieu » (Rm 8, 14).

— *Le Saint-Esprit nous rend libres de la liberté des enfants de Dieu*

Remarquons cependant que les enfants de Dieu sont menés par le Saint-Esprit, non pas comme des esclaves, mais à la manière d'hommes libres. Est libre *celui qui est son propre maître*². Nous accomplissons donc librement ce que nous accomplissons de nous-mêmes, c'est-à-dire ce que nous faisons de par notre propre volonté ; mais ce que nous faisons contre notre volonté, nous ne le faisons pas librement, mais servilement (en cédant à la violence). La violence peut être absolue, quand tout le principe de l'action est extérieur à celui qui agit, sans aucune collaboration de sa part, comme lorsqu'un mouvement nous est imprimé de force. Ou bien la violence est mêlée de volonté, comme lorsqu'on consent à faire ou à subir ce qui est moins contraire à la volonté pour échapper à ce qui la contrarie davantage.

Or le Saint-Esprit nous incline à agir en nous faisant agir volontairement, en tant

¹ — Exactement « Paraclet » veut dire « défenseur », « avocat ». C'est celui qui parle à la place ou en faveur de quelqu'un, donc qui défend, console, protège un être sans appui.

² — ARISTOTE, I *Métaphysique* 2, 982 b 26.

qu'il nous donne d'aimer Dieu (*constituit nos amatores Dei*). Les enfants de Dieu sont donc menés par l'Esprit-Saint librement, par amour, et non pas servilement et par crainte : « Vous n'avez pas reçu un esprit de servitude pour être à nouveau dans la crainte, mais vous avez reçu l'Esprit d'adoption des fils », dit saint Paul (Rm 8, 15).

La volonté, par nature, s'oriente vers ce qui est véritablement un bien. Aussi lorsque, sous l'empire d'une passion, d'une mauvaise habitude ou d'une mauvaise disposition, l'homme se détourne de ce qui est le vrai bien, il agit *servilement*, car il est attiré par quelque chose d'étranger, au regard de l'orientation naturelle de la volonté. Mais, si l'on considère cet acte de la volonté par rapport au bien apparent auquel elle incline, on peut dire alors que l'homme agit *librement* lorsqu'il suit sa passion ou son habitude mauvaise, et qu'il agit *servilement* au contraire si, tandis que sa volonté reste mauvaise, il ne renonce à ce qu'il voulait que par crainte de la loi qui contredit sa volonté.

Le Saint-Esprit incline la volonté, par l'amour, vers le vrai bien auquel elle est ordonnée par nature, aussi supprime-t-il toute servitude : et la servitude par laquelle l'homme, devenu esclave de la passion et du péché, agit volontairement contre la [bonne] orientation de la volonté ; et la servitude par laquelle il agit selon la loi, mais contre le mouvement de sa volonté [mauvaise], comme s'il était esclave de la loi et non pas son ami. C'est pourquoi saint Paul a dit : « Où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté » (2 Co 3, 17) ; et : « Si vous êtes conduits par l'Esprit, vous n'êtes plus sous la loi. »

Aussi dit-on que le Saint-Esprit fait mourir les œuvres de la chair, en ce sens que les passions charnelles ne nous détournent plus du bien vers lequel le Saint-Esprit nous oriente par l'amour : « Si vous mettez à mort, par l'Esprit, les œuvres de la chair, vous vivrez » (Rm 8, 13).

Bibliographie sommaire

Pour aider ceux qui voudraient approfondir cette question, nous signalons quelques ouvrages de spiritualité qui s'appuient sur cette doctrine de saint Thomas et la développent :

- Père Ambroise GARDEIL O.P., *Le Saint-Esprit dans la vie chrétienne*, Grez-en-Bouerre, DMM, 1994 (1^e éd. Cerf, 1942), 187 p.

Ce livre est un commentaire des textes de la *Somme* de saint Thomas sur les sept dons du Saint-Esprit et les béatitudes qui s'y rattachent, en rapport avec les vertus perfectionnées par les dons. En fin de volume, il aborde la question du progrès spirituel.

- Père Ambroise GARDEIL O.P., *Les dons du Saint-Esprit dans les saints dominicains*, Paris, Lecoffre, 1903, 219 p.

Après une explication sur le rôle du Saint-Esprit dans l'âme (ce qui distingue les vertus infuses et les dons), l'auteur illustre chaque don par des faits tirés de la vie des saints dominicains. Il termine en commentant le sermon de saint Bernard sur la présence des sept dons dans l'âme de la Vierge Marie, en rapport avec les sept paroles de Notre-dame rapportées par l'Évangile.

- Père Réginald GARRIGOU-LAGRANGE O.P., *Les Trois âges de la vie intérieure, prélude à celle du ciel*, t. I et II, Paris, Cerf, 1938 (t. I, 641 p. ; t. II, 886 p.).

C'est spécialement dans le deuxième tome que le père Garrigou-Lagrange aborde la question de l'action et des dons du Saint-Esprit (dans les explications sur la voie illuminative).

- Père Réginald GARRIGOU-LAGRANGE O.P., *Perfection chrétienne et contemplation*, t. I et II, Saint-Maximin, éd. de La Vie Spirituelle, 1923 (776 p. pour les deux volumes et 148 p. d'appendices).

- Père Roger-Thomas CALMEL O.P., *Les Mystères du royaume de la grâce*, Grez-en-Bouerre, DMM, 1990 (2^e éd. en un seul volume), 285 p.

Le tome II (« Le chemin de la sainteté ») traite longuement de l'action des dons et des vertus dans le cheminement de l'âme jusqu'à l'union à Dieu.

- Abbé André COMBES, *Le Saint-Esprit dans notre vie spirituelle*, Paris, Téqui, 1958, 79 p.

Cette plaquette, plusieurs fois rééditée, fait le commentaire des cinq passages où Notre-Seigneur parle du Saint-Esprit à ses apôtres et leur promet l'envoi du « Paraclet », dans le grand discours après la Cène.

- Père Barthélémy FROGET O.P., *De l'habitation du Saint-Esprit dans les âmes justes d'après la doctrine de saint Thomas*, Paris, Lethielleux, 1900 (1^e éd.), 1938 (14^e éd.).

Ce livre s'appuie également sur saint Thomas. Il expose le mode de la présence du Saint-Esprit dans l'âme en état de grâce et les effets de cette merveilleuse présence. C'est tout un traité de la vie de la grâce et de son cortège.

Mgr Lefebvre aimait beaucoup ce dernier livre qu'il a plusieurs fois recommandé à ses séminaristes. Il l'utilisait souvent dans les conférences spirituelles ou dans les instructions de retraite qu'il donnait sur ce sujet.

Voici, par exemple, ce qu'il disait le 31 mars 1980, dans une instruction sur la grâce donnée au cours de la retraite pascalle prêchée au séminaire d'Écône :

Je vous lirai quelques passages de ce livre que vous connaissez déjà, dont je me suis déjà servi quelquefois dans les retraites, celui du père Froget : *De l'habitation du Saint-Esprit dans les âmes justes*. C'est un livre que je vous conseille d'avoir dans votre bibliothèque, parce que, s'il est une vérité dont les fidèles ont besoin, qu'ils ont besoin de connaître, c'est bien cette vérité de ce qu'est la grâce.

Sans doute, on ne peut pas demander aux fidèles de connaître dans toute sa profondeur théologique, ce problème de la grâce. Mais il est bon cependant que les fidèles soient bien renseignés sur les effets de la grâce en eux, afin qu'ils l'apprécient davantage, afin qu'ils apprécient davantage le grand don que Dieu a fait aux hommes, et à tous les hommes. D'autant plus qu'actuellement, bien des pasteurs et, malheureusement, bien des prêtres n'ont plus eux-mêmes cette notion de la grâce sanctifiante. On peut se demander d'ailleurs si dans certains séminaires, on parle encore de la grâce sanctifiante ; si c'est une notion qui est encore étudiée. Que peuvent bien prêcher, que peuvent bien dire des prêtres qui ne savent pas ce que c'est que la grâce sanctifiante ! C'est la base élémentaire de notre sanctification. Comment peut-on parler aux fidèles de leur sanctification, de leur justification, de l'absolution de leurs péchés, si on ne leur parle pas de la grâce, de la grâce de Notre-Seigneur ? Car il n'y a pas de rémission des péchés sans la grâce, il n'y a pas de vie intérieure, de vie spirituelle, de vie chrétienne sans la grâce.

[...] C'est pourquoi ces notions sont très importantes. Et il m'est arrivé souvent d'entendre des fidèles reprocher à des prêtres, nous reprocher, en quelque sorte, de ne pas parler suffisamment de la grâce sanctifiante, de ne pas leur dire vraiment ce qu'est la grâce sanctifiante, quels sont les effets de cette grâce sanctifiante en eux, parce que cela les encourage beaucoup. Il est évident que le fait de croire à cette vérité qui est enseignée par l'Église et qui est enseignée par l'Écriture, qui a été dite maintes et maintes fois, soit par Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, soit par les apôtres et par tout l'enseignement de l'Église...[les encourage beaucoup] ; cet enseignement capital, fondamental de notre vie spirituelle, il est bien normal que nous le communiquions aux fidèles, si nous, nous avons eu la joie, au cours de nos études théologiques, d'apprendre ce qu'est vraiment la grâce ¹.

En une autre occasion, toujours pour montrer combien cette doctrine de la grâce doit être connue et prêchée, Monseigneur a raconté un souvenir personnel lié à sa mère : jeune séminariste à Rome, il avait laissé sur les étagères de sa chambre, à Lille, ce livre du père Froget. Sa mère le repéra et le lut. Elle fit ensuite cette confidence à son fils : « Mais pourquoi les prêtres ne nous parlent-ils jamais de ces grandes vérités ? Nous y avons droit, nous aussi ! »

De fait, comme le disait encore Monseigneur ailleurs (le 18 décembre 1980) : « il est remarquable de voir que les fidèles sont très, très touchés par les explications qui sont données au sujet de ces dons surnaturels. C'est une grave erreur de croire que le terme de grâce sanctifiante les dépasse complètement et qu'ils n'y comprennent absolument rien et qu'ils sont incapables de comprendre quelque chose à la grâce. C'est faux ! »

¹ — Retraite pascale de mars 1980 à Écône : deuxième instruction (31 mars 1980 au matin).

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !